



Le marquage CE des produits électriques


Les directives applicables aux produits électriques dans le contexte du marquage CE.

 Formation

 Sessions sur demande

 Attestation de présence

 Formation présentielle

 7 heures

Référence de la formation: FR-CE1 | Numéro de fabricant:

Version: 01.12.2022. Vous trouverez toutes les informations actuelles sur <https://academie-fr.tuv.com/s/FR-CE1>

A l'issue de la formation, vous aurez identifié les composantes essentielles d'un dossier de marquage CE et vous aurez identifié le cadre réglementaire à respecter pour concevoir, fabriquer et importer des produits électriques conformes.

Les objectifs

Identifier les directives et leurs implications dans la conception, vente et importation des produits

Analyser et interpréter les rapports de test pour l'établissement du marquage CE

Monter un dossier CE complet

Lister et maîtriser les risques à l'import (DGCCRF – douanes)

Le public ciblé

Concepteurs, importateurs et fabricants de produits grand public : Services Qualité, Affaires Réglementaires, R&D, Production.

Les prérequis

Bon niveau de connaissance des produits commercialisés

Le contenu de la formation

Cette formation présente les directives européennes : Directive de Sécurité Générale des Produits (2001/95/CE), Directive Compatibilité Electromagnétique (2014/30/UE), Directive RED (2014/53/UE), Directive ROHS/DEEE, Directive Basse Tension (2014/35/UE), ainsi que les normes des produits électro-domestiques, luminaires, appareils électriques de mesurage, de régulation et de laboratoire et des équipements des technologies de l'audio / vidéo, de l'information et de la communication associées.

Marquage CE :

- Définitions
- Les exigences essentielles
- Les processus d'évaluation
- Les normes harmonisées
- Les responsabilités
- La déclaration de conformité

Pour chacune des directives, les points suivants sont traités :

- le domaine d'application
- les exigences essentielles
- le dossier technique et contenu
- les moyens pour se mettre en conformité
- les responsabilités du fabricant, fournisseur, sous traitant, distributeur et importateur,
- l'utilisation des normes

Des focus sont réalisés sur :

- la préparation de la déclaration de conformité
- les documents à détenir
- le contrôle des fournisseurs et des produits :
 - pendant la fabrication,
 - avant l'expédition,
 - à l'arrivée
- la planification d'essais ponctuels.

Compléments apportés sur le format de 2 jours :

- Essais du prototype

- Présentation des normes d'essais
- Les documents à préparer
- Testabilité du produit.

Méthodes pédagogiques :

- Alternance d'apports théoriques et pratiques, d'exercices de réflexion sur des cas concrets (en binôme, en groupe)

Modalités d'évaluation :

- Exercices individuels, en binôme, en groupe
- Études de cas spécifiques à l'entreprise (en fonction de la durée de formation)
- QCM de fin de formation

Informations importantes

Si vous êtes en situation de handicap, nous vous remercions de bien vouloir nous contacter avant de procéder à l'inscription en envoyant un mail à formation@fr.tuv.com. Nous mettrons tout en œuvre pour répondre à votre besoin de formation.